Réflexions sur l'importance de la culture du bled, sur les obstacles de cette culture & les moyens de les lever : tirées des mémoires qui ont concouru pour le prix en 1759

Autor(en): **M.G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **3 (1762)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-382524

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

II.

REFLEXIONS

ſur l'importance de la culture

DU BLED,

ſur les obſtacles de cette culture, & les moyens de les lever ;

TIRÉES

DES MEMOIRES

qui ont concouru pour le prix en 1759.

Par M. DE G. DE B.

REFLEXIONS

DU BON TON.

REFLEXIONS

Sur l'importance de la culture du bled, ſur les obſtacles & les remèdes.

IL y avoit dans les mémoires, qui ont concourru aux prix (†), pluſieurs réfléxions utiles, qui ne ſe trouvent pas dans les pièces imprimées de ce Recueil. Nous avons cru faire plaiſir à nos Lecteurs de les raſſembler ici. Un membre de notre Société, chargé de cet ouvrage, a pris la peine d'en tirer la ſubſtance, en n'y ajoûtant que ce qui étoit néceſſaire pour les lier. Les paſſages mis au bas de la page ſont les epigraphes des mémoires, d'où ces penſées ſont tirées.

Néceſſité de la culture des bleds.

La ſageſſe du Créateur a trouvé bon (*), de mettre l'homme dans la néceſſité de recourir aux cauſes ſecondes, pour entretenir ſa vie, & de mettre ſon application & ſon travail à aider la nature, qui ſans ce ſecours, ne pourroit pas fournir ſuffiſament à la ſubſiſtance des créatures animées.

Voila donc l'homme obligé à cultiver la terre. La raiſon lui dicte enſuite de cultiver ſurtout les plantes les plus néceſſaires à la vie, & les plus propres à tenir lieu de tout autre ali-

(†) En 1759.

(*) Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur, nihil Agriculturâ melius. CIC.

aliment au beſoin. Cette qualité ſe trouve principalement dans le bled ; il maintient la ſanté & la vigueur de l'homme, quand même on banniroit de ſes repas tous les mets, dont l'aiſance & la friandiſe ont introduit l'uſage. Le dégoût ſuit tous les alimens, le pain ſeul ne le produit jamais.

Aucune nourriture n'étant auſſi indiſpenſable que le pain, pour répondre à l'obligation, dont nous venons de parler, nous devons avant-tout, nous appliquer à favoriſer ſa production. Mais ce n'eſt pas l'unique motif, qui doit nous y porter.

L'Agriculture étant le principal fondement de l'indépendance des Etats, nous pourrions bien payer un jour notre négligence à cet égard, de la liberté, que nos ancêtres ont achetée au prix de leur ſang.

La liberté conſiſte moins (†) dans l'indépendance extérieure, ou de droit, que dans cette indépendance intérieure, qui nait d'un principe créateur du néceſſaire de la vie, ſans s'épuiſer jamais, & qui nous diſpenſe de recourir à d'autres, pour nos beſoins. Voilà l'agriculture. Mais dans l'état où elle ſe trouve préſentement, la Suiſſe peut-elle ſe vanter du précieux avantage de ſe ſuffire à elle-même? Zurich, Basle, St. Gal, & d'autres lieux, tirent leurs bleds de l'étranger, & fort ſouvent le Canton de Berne même.

La France, ſi étroitement alliée avec nous, nous a refuſé non ſeulement la traite de ſes propres grains, mais auſſi le paſſage de l'Al-

(†) Alterius ne ſit, qui ſuus eſſe poteſt.

face pour des grains étrangers. Quelle miſére pour notre patrie, ſi dans les tems de diſette la Suabe en faiſoit autant! Ne faudroit-il pas ſe ſoumettre à tout, pour obtenir la ſubſiſtance néceſſaire? Qu'y a-t-il donc de plus preſſant que d'ouvrir la ſource de cet aliment par excellence? O Helvétien, qu'un faux intérêt ne faſcine pas tes yeux, pour négliger ce qui eſt comme le garant de ta liberté, & qui de plus peut devenir la ſource des richeſſes, qui paroiſſent avoir allumé ta cupidité. Celui-là eſt vraiment riche, qui poſſède les choſes, dont la nature a beſoin & qui s'en contente. L'or & l'argent ne ſont pas un bien par eux-mêmes; ce qui peut tout enſemble conſerver la vie, la rendre agréable & indépendante, c'eſt la terre qui le produit.

C'eſt en ouvrant ſon ſein par une culture convenable, qu'on obtient les richeſſes ſolides, & que l'on conſerve encore celles qui n'en ſont que la repréſentation. Un pays, obligé comme la Suiſſe l'eſt, d'acheter le pain, s'apauvrira tôt ou tard; tandis qu'un pays, qui, comme l'Angleterre, en a à vendre, ne pourra que s'enrichir.

S'il eſt une nation (*) dans le monde, qui dût ſe vouer à l'agriculture, ce ſont les Suiſſes. La nature leur a donné un corps robuſte, & un eſprit rempli de courage & de patience. L'Agriculture faiſoit jadis leur objet capital. Dans ces tems heureux, l'innocence des mœurs, la ſanté & la force du corps, join-

(*) Da facilem curſum.

jointes à une valeur peu commune, formoient leur caractère diſtinctif. Mais que ce caractère eſt altéré, depuis que cet art nourricier eſt tombé en décadence, depuis que la molleſſe & la fauſſe délicateſſe ſont parvenues à dégrader la charruë, que les Dictateurs Romains honoroient de leurs propres mains! Période funeſte! dont les influences ſur nos mœurs ont été ſi fortes, qu'au ſein de la Suiſſe même, on ne trouve plus les Suiſſes.

Je ne déciderai pas, ſi l'introduction d'un commerce fort étendu conviendroit à notre pays en général, comme pluſieurs le ſoutiennent. Ce qui me paroit certain, c'eſt que, ſi le commerce eſt néceſſaire à un peuple, expoſé à des guerres, & obligé par-là d'entretenir des armées & des places fortes; il l'eſt moins à notre chère patrie, parceque, graces à la divine Providence, notre ſituation, & un gouvernement ſage & modéré nous promettent une paix conſtante. Un genre de vie frugal & laborieux eſt ſans contredit plus propre à nous conſerver cette paix, que l'acquiſition d'immenſes richeſſes, qui non ſeulement entretiendroient le luxe avec tous les vices, qui l'accompagnent, mais qui l'augmenteroient encore.

Si par le travail, la frugalité, & l'œconomie nous pouvons nous aſſurer le néceſſaire, & quelque choſe pour l'agrément, nous poſſéderons un tréſor, que l'envie ne cherchera pas à nous arracher. Vous, pour qui cette vie ſimple n'a point d'attraits; ô vous à qui, pour

pour être heureux, il faut du faſte, du luxe, du jeu, & mille autre frivolités, allez briller dans un autre pays par la fineſſe de vos goûts, allez y paſſer votre inutile vie. La patrie y gagnera, & tout ce que nous venons de dire à l'honneur de l'agriculture ne ſera pas moins vrai.

Obſtacles à l'agriculture.

Les empêchemens (†) qui arrêtent les progrès de l'agriculture ou ſont généraux, ou ne regardent qu'une partie du pays. Il faut ranger dans la claſſe des prémiers, l'aviliſſement où ſont & l'agriculture, & ceux qui l'exercent; ce qui produit dans ces derniers ce deſir, ſi marqué & ſi naturel, de ſortir de leur état, & de s'établir dans les villes, pour embraſſer des profeſſions, moins honorables, que l'excellent art, qu'ils viennent de quitter, mais plus en honneur, puiſqu'elles procurent la qualification de *Monſieur*, dont leurs oreilles ſont ſi agréablement chatouillées, & qui enlève tant de bras à la charrue. C'eſt dans cet abus qu'il faut chercher la raiſon de ce qu'il ſe fait ſi peu d'expériences de la part des payſans. Les riches, en vouant leurs fils à des profeſſions plus diſtinguées, que le labourage, privent la terre d'un ſujet capable, en état de faire des eſſais, & d'être en exemple aux autres. Le nombre des cultivateurs diminue ainſi, & on en manquera à la fin.

Un autre empêchement général ce ſont les enrolemens, & la maniere dont ils ſe font. Violons, vin, & tout ce qui peut contribuer

(†) Dulce natale ſolum.

buer à étourdir & à ſurprendre la jeuneſſe, ſont employés. Le repentir ſuit de près; il amène la déſertion, autre fois inconnue chez les Suiſſes. Le deſerteur paſſe d'un ſervice à l'autre; & voilà tout autant de ſources d'infection pour nos mœurs. La campagne perd tantôt un père de famille, qui abandonne ſes enfans; tantôt un fils, qui devroit être l'apui de ſes parens décrépits. Bientôt le pays ne pourra plus fournir à notre propre milice, ſi on n'oppoſe une digue à ces torrents funeſtes, qui ravagent nos campagnes.

Ajoutez que beaucoup de payſans exercent des mêtiers, qu'on ne devroit ſouffrir que dans les villes. Les écoles de charité, ne répondant pas tout à fait au but ſalutaire des fondateurs; la plûpart des aumones, faites ſans diſcernement à des gens, qui ne ſont pauvres que par fainéantiſe, ſont de même des obſtacles au progrès de l'agriculture.

Les prêts ſe font au payſan à trop gros intérêts; autre empêchement général. Il eſt cependant moins conſidérable, que celui qui vient de la manie de placer ſont argent dans l'étranger; delà l'extrême rareté des eſpèces dans notre pays, ruineuſe pour l'agriculture & pour le commerce (†). S'offre-t-il une occaſion d'acquérir une pièce de convenance & d'une bonification aiſée, avantageuſe dès-lors

(†) Tant que l'intérêt ordinaire ne paſſe pas le denier 20 peut-on ſe plaindre du gros intérêt? Il étoit autrefois au denier 20. donc il y a plus d'argent aujourd'hui qu'alors.

lors à l'acquereur & au pays? le payſan n'en peut profiter, faute d'argent. Par la même raiſon le vendeur ne trouve point d'acheteur. Le débiteur, pourſuivi par ſes créanciers, ne peut ſe procurer de l'argent, même ſur les meilleures hypothèques : Il eſt obligé de vendre ſes fonds à vil prix, pour payer ſes dettes & les fraix des pourſuites de ſes créanciers, ou bien de ſe ſauver & d'abandonner tout. Si ces fonds pouvoient être vendus à leur juſte valeur, ils ſuffiroient, après l'acquit des dettes, à faire ſubſiſter le débiteur. Mais on eſt obligé de les aſſigner aux créanciers, qui, à leur tour, ſe trouvent dans la néceſſité de s'en défaire, ou de les garder à perte; la détérioriation de ces fonds en eſt la ſuite infaillible.

Les paturages communs (*) les parcours, les obſtacles pour enfermer les poſſeſſions, & pour les cultiver ſuivant les régles d'une abſolue proprieté, ont été traités au long dans les mémoires précédens: J'y ajouterai ſeulement, que le bétail cauſe aux guérêts un mal, dont on n'a pas fait mention. Quoi, tandis que le pauvre laboureur ſe donne la peine d'un forçat pour ameublir ſes champs, on les couvre peu après d'une foule de beſtiaux, qui, en les foulant, leur rendent leur prémiére ſolidité? C'eſt lui faire ſubir un ſort pareil à celui de Siſyphe.

Op-

(*) Experientia certior Dux.

Optat ſupremo collocare Siſyphus
In monte ſaxum ; ſed vetant leges Jovis.
HORAT.

Le peu de chaume, qui pourroit ſervir d'amendement aux champs, & les tenir meubles (†), eſt arraché par un troupeau grêle & affamé, qui s'en trouve auſſi mal, que les champs mêmes. La police par rapport aux guérêts eſt encore déraiſonable, en ce qu'il faut que les champs, qui ſont ſur la pente d'une colline, ſoient traités de même que les champs en terrein plat. Ameubliſſez un terrein penchant à force de labours, ſi la terre n'eſt ſoutenue par des plantes, vous donnez priſe aux pluyes, qui l'enlèvent ſouvent juſqu'au roc, & rendent inutile à jamais un grand eſpace. Une entière liberté à cet égard établiroit donc une culture plus ſenſée.

Le luxe & le faſte, qui des villes ſe gliſſent de plus en plus dans la campagne, ſont une autre épidémie, qui attaque l'agriculture & les mœurs.

Tel père, qui avec un terrein médiocre, auroit autrefois nourri une nombreuſe famille, en appréhende aujourd'hui la multiplication, parce que ce même terrein n'eſt plus ſuffiſant pour lui procurer le ſuperflu, devenu néceſſaire, par la façon de vivre du tems préſent. Le grand nombre d'enfants l'appauvrit ; incapable de les doter, il ne peut les établir ; l'in-

(†) Voy. Principes de Végétation & d'agriculture par Mr. *Homme*, Part. IV. Sect. III.

l'incontinence en eſt la ſuite ordinaire.

Tel qu'un ruiſſeau s'enfle, ſort de ſon lit, & porte la déſolation dans la campagne voiſine, dès qu'un malheureux obſtacle empêche le paiſible cours de ſes eaux; ainſi la nature ſe porte à de triſtes excès, dès qu'elle ne peut ſuivre ſa pente, d'une maniere légitime, & conforme au bon ordre.

La débile vertu, ſurtout de la jeuneſſe campagnarde, n'eſt qu'une foible digue contre ces débordemens. Les fruits innocens d'un amour, condamné par la loi, ſont à la charge des communautés, mal élevés & peu propres, par leur pauvreté, & par leur incapacité, à apprendre un métier, ou à cultiver la terre: Réduits enfin à mendier, ou à voler, ils vivent pour leur malheur & pour celui des autres.

Les beſoins du pauvre ont augmenté auſſi. Le riche ayant moins d'abondance, ſe répand moins en charités. Les domeſtiques ſont mieux gagés; les journaliers ſe font mieux payer. Ni les uns, ni les autres ne deviennent plus riches par ces augmentations, parce que ce ſont des beſoins de nouvelle création, qui les occaſionent. Les ouvrages étant ſi diſpendieux, le cultivateur cherche à économiſer; il ne fait que le néceſſaire, évitant avec ſoin les bonifications, dont le ſuccès eſt incertain.

Les grands villages ſont auſſi peu propres à favoriſer l'agriculture. Les poſſeſſions ſont trop éloignées, pour qu'on puiſſe y donner la culture convenable. On perd beaucoup de tems

& de fumier pendant le trajet ; au lieu que quand le cultivateur habite au centre de ſon domaine, rien n'échappe à ſes yeux attentifs. Les momens favorables ſont ſaiſis diligemment, & mis à profit, graces à la proximité, qui engage ſouvent auſſi à conſacrer juſqu'au loiſir, à rendre des ſoins utiles aux plantes & à la terre. Aucun engrais ne ſe perd, & les recoltes ſe font commodément & ſans déchet.

L'ordonnance de L L. E E. émanée en dernir lieu, au ſujet de la diſtance à donner aux maiſons à bâtir (†), pourroit avec le tems diminuer ce mal ; mais on le guériroit radicalement, ſi l'on permettoit de bâtir ſur les champs mêmes, & de les clorre, en proſcrivant ce droit de paturage, déclaré pernicieux d'une voix commune chez tous les peuples ſages.

Non ſeulement l'agriculture en recevroit un avantage ; mais encore les mœurs en ſeroient mieux en ſureté. L'expérience ne prouve que trop, que le commerce du monde, tout en aiguiſant la pointe de l'eſprit, corrompt le cœur.

Ceux qui demeurent dans des maiſons écartées ont moins d'aſtuce, que ceux qui ſont raſſemblés dans les villages. N'eſt-ce pas aſſez d'une maiſon infectée par une mauvaiſe éducation ? Faut-il faciliter les progrès de la contagion, en y expoſant les enfans, par un dangereux voiſinage ?

Un Souverain ne ſauroit trop veiller à la pure-

(†) Dulce natale ſolum.

pureté des mœurs (*). Outre que c'eſt le moyen de mériter la bénédiction & la protection divine, les vertus ſont la ſource de la modération & de la tranquillité, dans l'intérieur du pays.

Dans certains endroits, l'écueil de l'agriculture c'eſt l'indiviſibilité des emphytéoſes. Trop grandes pour être bien ſoignées, on n'en tire pas à beaucoup près le parti poſſible. Il ſeroit facile d'enlever cet ancien abus, ſans préjudice du ſeigneur direct, en permettant la fraction des mas, & en ordonnant, ſous peine de la commiſe, aux acquereurs des pièces fractionnées, de venir à chaque changement de mains, payer les laods dans le tems fixé, & ſe faire mettre *en tenet*. Cette permiſſion ranimeroit le commerce des fonds; & bien loin d'être préjudiciable au ſeigneur direct, elle ſeroit ſon plus grand avantage.

L'indiviſibilité de ces mas eſt une vraie déprédation pour le pays. Les pièces étant ordinairement fort éloignées les unes des autres, la culture en eſt accompagnée de tous les inconvenients propoſés ci-deſſus, à l'occaſion des grands villages. L'emphytéote a-t-il des dettes? ou faut-il acquitter la portion des frères & des ſœurs? ne pouvant démembrer le mas, il faut, pour liquider, vendre le tout, ce qui eſt ſouvent impoſſible; & s'il ſe préſente une occaſion de vendre, quoiqu'à grand perte, il faut l'embraſſer; il n'y a pas à balancer, s'il ne veut s'expoſer à ſe voir ruiné de fond en

(*) Aimer Dieu de tout ſon cœur.

comble par la prémiere grêle, ou par tel autre cas fortuit, qui donne lieu à l'accumulation des intérêts.

C'eſt ainſi qu'une famille, en poſſeſſion d'un terrein ſuffiſant pour en nourrir quatre ou ſix, eſt ruinée au milieu de l'abondance. Le nombre des Laboureurs, cultivant leurs propres champs, diminue; claſſe d'hommes cependant indiſpenſable, & jamais trop nombreuſe. Un mas ſujet à de pareils embarras, doit naturellement valoir moins, qu'un mas, qui en eſt exempt, même en compenſant les redevances.

Le malheur eſt encore plus grand, lorsque le fils cadet, comme cela ſe pratique dans quelques endroits, peut prendre le mas au *taux modique*. Les ainés ſont expulſés de la maiſon, & ſouvent réduits à chercher leur vie dans l'étranger. Il eſt aiſé de comprendre qu'une perſpective ſi peu riante ne les encouragera pas, du vivant du pére, à travailler à l'amélioration des fonds.

L'égalité étant l'arc-boutant des républiques, cette loi paroit y être abſolument contraire.

Le retrait lignager devroit auſſi être reſtraint aux ſeules pièces, qui ſe touchent; il reſulte de la pratique oppoſée des mas fort étendus & diſperſés.

La trop grande quantité de vignes, ne contribue pas moins à l'état de langueur où ſe trouve l'agriculture. Ce point ayant été diſcuté précédemment, dans une foule d'écrits,

je

je me bornerai à indiquer un moyen propre à revendiquer le terrein uſurpé en quelques lieux ſur l'agriculture, par la vigne, en abandonnant à la dernière, celui dont la prémière; & les autres cultures plus intéreſſantes, ne s'accommodent pas. Ce moyen conſiſte dans une impoſition annuelle & volontaire, de la part des propriétaires des vignes, par ex. de 5. batz. par chaque pauſe ou arpent, applicable, ſoit à acheter des vignes, qui ſont ſur terrein plat, pour les extirper enſuite, ſoit à s'abonner avec les propriétaires, pour les extirper eux-mêmes.

On pourroit confier la direction de ces déniers à un certain nombre de perſonnes d'entre les contribuants. Cette impoſition, chétive pour chacun en particulier, ne laiſſeroit pas de diminuer conſidérablement les vignes; dans un eſpace de 10. à 20. ans. Les propriétaires des vignes reſtantes, y trouveroient leur avantage, en ce que le vin ne ſe vendroit pas à ſi bas prix. Le débit en ſeroit plus ſûr; le fumier & les échallas deviendroient à meilleur marché, & on trouveroit plus facilement des ouvriers & des vignerons.

La fureur de voiturer (†) porte encore un préjudice conſidérable à l'agriculture. La terre négligée par l'éloignement du cultivateur; le fumier perdu dans les chemins; l'attelage ſouvent ruiné; le voiturier induit, & à la fin habitué à l'ivrognerie, voilà autant de chemins, qui conduiſent ſans grand détour à la

(†) *Coëgi ut quamvis avido parerent arva colono.*

pauvreté ; & c'eſt ce qu'une foule d'exemples atteſtent hautement.

Pour guérir cette inſigne folie des payſans, on propoſe le remède ſuivant. On ſouhaiteroit qu'à la place de chevaux, on tint des bœufs. Peu convenables pour voiturer, ils ſont aſſez propres au labourage. Pour ſeconder cette économie, on croit qu'il faudroit exclurre les chevaux des paturages communs, & charger ſeuls ceux, qui en tiennent, des charroirs publics. C'eſt au légiſlateur à décider ſi cet arrangement ſeroit conforme à l'équité, mais il eſt certain, que par là on parviendroit en peu de tems à éliminer les chevaux, & à diminuer le nombre des voituriers.

Un ſecond moyen que l'on conſeille pour diminuer les voitures, c'eſt de défendre entiérement la ſortie du bois. Beaucoup de payſans en font métier ; ſouvent ils en vollent pour avoir quelque argent, qui cependant ne paye pas leur peine, & le pays eſt privé du bois, dont il avoit beſoin lui-même.

Ce qui porteroit encore un coup ſenſible à l'abus des voitures, ce ſeroit de faciliter la navigation. Pour cet effet il faudroit ouvrir la communication entre le lac de Genève & celui de Neûchatel par un canal, & rendre la navigation des rivieres plus commode & plus praticable, par des digues bien ordonnées ; en dreſſant leur cours, en creuſant leur lit, ſans parler de beaucoup d'autres projets de cette nature, que l'on pourra communi-

quer,

quer, quand on remarquera des diſpoſitions à des entrepriſes auſſi utiles.

Un moyen général & certain d'augmenter le nombre des cultivateurs, & d'animer leur induſtrie & leur zèle, c'eſt de leur laiſſer une entiére liberté de faire de leurs terres ce que bon leur ſemble. Ils eſſayeroient, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, pour les améliorer : Les plus intelligens feroient ſouvent des expériences, s'il leur étoit permis, & ne manqueroient pas de réuſſir à la fin.

Si l'on propoſoit des primes ou des marques d'honneur pour ceux qui ſe diſtingueroient dans l'agriculture ; ſi certains emplois ne pouvoient être occupés que par ceux qui cultivent une certaine étenduë de terrein ; ſi de dix arpens de champs, il y en avoit un d'exempt de dîme, prérogative autrefois en uſage ; tout cela réüni avanceroit l'agriculture indubitablement, & d'une maniere ſenſible.

Il n'y a peut-être point de pays au monde, qui renferme, dans un auſſi petit circuit, que l'eſt la Suiſſe, toutes les eſpèces de terres, de pierres, & de minéraux ; & où l'on trouve tant de différens aſpects. Les montagnes, les collines & les plaines font que dans quelques endroits il fait auſſi froid qu'en Suède, & à quelques lieuës delà auſſi chaud que dans les provinces méridionales de la France. Si l'on ſavoit tirer avantage de ces circonſtances, on pourroit donc améliorer preſque toutes les terres par un mélange convenable. On bonifieroit les ſols pierreux avec de la bonne ter-

Avantages de la Suiſſe.

re, de la glaiſe, ou de la marne argilleuſe. Les pierres calcaires, ſi abondantes dans notre pays, ſont très ſalutaires aux champs. On ne doit jamais les en dépouiller, au contraire on devroit en mettre ſur les champs argilleux, ſur les marais, & ſur les terres compactes. La fertilité, que ces pierres procurent, eſt ſi grande, qu'il y a des champs, à ce qu'on m'a aſſuré, qui en ſont entiérement compoſés, & qui donnent cependant les plus riches recoltes.

Nous avons les aſpects, & les différens dégrés de chaleur néceſſaires à toutes les eſpèces de bled; il n'y a par conſéquent qu'à ſavoir choiſir, pour rendre nos moiſſons plus abondantes. On pourroit ſemer du bled dans bien des endroits, qui ſont occupés par d'inutiles paturages, ou dans lesquels on s'obſtine à ſemer des plantes, qui n'y proſpèrent pas.

On pourroit introduire avec ſuccès des plantes étrangères, & ſemer les eſpèces de grains dans ceux des terreins où elles réuſſiroient le mieux. Le pays tireroit un profit incomparablement plus grand d'une deſtination du ſol, conforme à ſa nature.

Objections contre les progrès de l'agriculture.

Malgré tant de raiſons, ſi propres à encourager parmi nous l'agriculture, il eſt encore des hommes, dont les préjugés & les déclamations ſemblent vouloir en arrêter les progrès (†).

La

(†) Eum eſſe quæſtum in animum induxi maxumum, quam maxumè ſervire voſtris commodis.

Terent. Hæcyræ Prologus.

La pareſſe & l'amour propre, diſons-le librement, enfantent pour l'ordinaire une multitude d'objections, contre tout ce qui eſt nouveau, ou qui paroit l'être. Il en couteroit à l'une & à l'autre de ces chéres affections de l'ame prévenue d'étudier de nouveaux principes, pour détruire d'anciens préjugés. C'eſt de cette ſource, que découle, n'en doutons pas, une objection ſi ſouvent répétée, quoi que ſi aiſée à réſoudre. Pourquoi, crie un cultivateur dans une année d'abondance, pourquoi multiplier les productions de la terre, dans un pays, dont la conſommation eſt bornée par le nombre des habitans, & la circulation de l'argent? Pourquoi avilir les denrées néceſſaires par l'augmentation de leur quantité? C'eſt nuire au propriétaire des fonds & à tous les laboureurs. Ainſi parle-t-on communément, en ſuppoſant que la conſommation eſt néceſſairement limitée. Mais elle ne l'eſt qu'accidentellement, par les entraves miſes à l'induſtrie, par les obſtacles oppoſés à l'exportation & par les moyens de dépopulation, qui ſe multiplient. Etendons les limites de la conſommation par une exportation, conſtamment permiſe & toûjours protégée, & vos plaintes ceſſeront. Ici je vois une république opulente (*), parce qu'elle eſt induſtrieuſe & œconome, qui, renfermant dans ſon ſein plus d'habitans, qu'elle n'en peut nourrir, eſt obligée, en mère ſage, d'aller chercher fort ſouvent des bleds aſſez loin, quoiqu'elle

(*) Genève.

nous touche. Pourquoi ne prendroit-elle pas les nôtres, ſi nous voulions conſtamment lui en fournir? Ailleurs (†) j'aperçois un Etat, non moins peuplé, & où les vignes, les prés & les montagnes occupent les trois quart du terrain. Les habitans ingénieux de cette contrée voiſine, demandent auſſi fort ſouvent nos bleds, qu'on ne leur accorde qu'avec beaucoup de reſtrictions. Etabliſſons encore ici une liberté non interrompue, & ils n'iront plus ailleurs. Je découvre au pié du mont Jura deux autres villes (*), dont le territoire ſerré & occupé en partie par des vignes, ne peut pas entretenir ſes habitans. Ce ſont auſſi des routes toûjours ouvertes à l'exportation, ſi l'intérêt perſonnel ne les fermoit pas quelquefois.

Nous ſommes environnés, & entremêlés même, avec un canton (††), qui aura toûjours beſoin de bleds & qui les achetera toûjours, ſi nous ne refuſons jamais de vendre. Plus loin je découvre encore une ville (**), dont les richeſſes ſont fort ſupérieures au territoire, auquel elle commande, & que le beſoin oblige de faire venir des bleds de contrées bien plus éloignées, que ne le ſont les plaines de l'Argæw, qui pourroient les lui fournir, ſi la liberté du commerce le permettoit toûjours. Liberté conſtante & irrévocable de ſortir les bleds; voilà donc le moyen d'en ſoutenir le prix. Ils ſortent lorsqu'ils ſont à vil prix; ils nous

(†) Neûchatel.
(*) Bienne & la Neuveville.
(††) Frybourg.
(**) Zurich.

nous reſtent lorsqu'ils ſont chers ; c'eſt l'effet des chaines miſes à l'induſtrie. Remettez par la liberté du commerce l'équilibre rompu par les deffenſes ; & bientôt les choſes prendront le niveau, comme une eau abandonnée à elle-même. Dès-lors vous verrez nos cultivateurs ſerrer ſans crainte leurs bleds, dès qu'ils ſeront en grande quantité, parce qu'ils ſeront aſſurés d'un débit libre dans une année ſuivante.

Nous avons vû l'Etat faire venir, il y a quelques années, des bleds du déhors, par une attention paternelle, digne des plus grands éloges. Nous avons vû ſortir du Pays de Vaud, dans le même tems, plus d'argent dans le courant d'une année, que les vins & l'induſtrie n'y en feront entrer dans dix autres. Des magazins publics ſuffiſans, & remplis dans les tems d'abondance, avec la liberté conſtante du commerce, qui donnera lieu à la formation de magaſins particuliers, rémédieront au double inconvénient de la diſette & de l'aviliſſement du prix.

De cette police naîtra un prix mitoyen du bled, qui ne variera qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour exciter l'induſtrie du laboureur. Les excès trop fréquens dans le prix des grains, qui viennent du défaut de magazins de reſerve ſuffiſans, & de la gêne dans le commerce du bled, ont donné la mort à plus d'une entrepriſe de manufacture. D'ailleurs en encourageant l'agriculture vous augmenterez le bétail, la culture du lin, & tant d'autres pro-

ductions négligées en pluſieurs diſtricts.

Cette liberté n'eſt pas moins néceſſaire encore par raport aux vins. Etabliſſez des routes faciles, encouragez l'exportation par tous les moyens poſſibles, donnez des primes à ceux qui ſortiront du vin hors du Canton, & bientôt nos voiſins, qui manquent de vignes, boiront ce que nous avons de trop. Pourquoi d'un diſtrict à l'autre, d'une ville à l'autre, des uſages encore barbares, gènent-ils un commerce, qui ne peut s'étendre qu'autant qu'il eſt libre? Rompez les digues & vous verrez cette ſource gênée ſe répandre partout. Pour favoriſer un monopole, très peu lucratif, détruire un commerce général, qui deviendroit une ſource de richeſſes publiques, c'eſt s'occuper du petit dans le grand. Au lieu de multiplier ſans ceſſe de grands vaſes, pour faire des amas de vins, nous devrions nous occuper à lui trouver des portes de ſortie, & il s'en préſente partout, que nous négligeons. De la liberté du commerce des vins, dans le pays, d'un diſtrict à l'autre, réſulteroit encore néceſſairement la diminution des mauvaiſes vignes qui ne ſe ſoutiennent que par les défenſes d'entrer de meilleurs vins dans divers diſtricts.

Concluons donc que l'augmentation du produit de la terre ne peut cauſer aucune ſorte de mal, mais qu'elle augmentera la puiſſance réelle de l'Etat, & le bonheur du peuple.